

Université d'Ottawa
Département de français

Guide de présentation des travaux

Comité du baccalauréat
2010

1. Comment présenter votre travail

Votre travail, dont les feuilles seront agrafées, doit être

- produit, par traitement de texte, en *Times New Roman* corps 12;
- sur du papier blanc non ligné de format lettre (8 ½ x 11 po);
- imprimé en noir, sur le recto seulement de la feuille.

Il comportera une page de couverture non numérotée, selon le schéma suivant :

« Les sources mythiques du personnage d'Astérix » Travail n° 1 présenté par Claude Tremblay (n° d'étudiant : 599001) dans le cadre du cours FRA2540 Paralittératures donné par Victor Hébert Université d'Ottawa Département de français 11 octobre 2010

Ne répétez pas le titre sur la première page numérotée.

Encadré par une marge de 2,5 cm sur chacun des côtés, votre texte sera tapé à double interligne et justifié à gauche et à droite. Chaque paragraphe commencera par un alinéa (renforcement de la première ligne) d'un centimètre.

Soignez la typographie, en veillant notamment à

- placer sur les capitales les accents nécessaires;
- mettre une espace insécable après les guillemets français ouvrants et avant les guillemets français fermants, avant un deux-points, après vol., n° et p.;
- ne pas faire suivre etc. de points de suspension;
- vous assurer que la virgule qui suit un titre en italique soit en romain.

2. Comment structurer une dissertation

Rappelez-vous qu'une dissertation comporte

- une introduction, composée de trois mouvements : sujet amené (partez d'une considération plus large que le sujet lui-même — par exemple, un élément concernant l'auteur, l'œuvre ou le genre concernés — sans que cette idée soit trop générale ou banale); sujet posé (énoncez votre problématique, c'est-à-dire l'ensemble des questions liées au sujet); sujet divisé (annoncez les deux ou trois idées principales qui constituent les grandes parties de votre développement);
- un développement composé de deux ou trois parties d'une longueur sensiblement égale, elles-mêmes constituées de paragraphes;
- une conclusion, composée de deux mouvements : synthèse ou bilan (à partir de la démonstration réalisée dans votre développement, énoncez de façon concise la réponse aux questions posées dans l'introduction); élargissement ou ouverture (soulevez une question découlant de votre synthèse, suggérez une nouvelle piste, ouvrez sur d'autres perspectives afin de relancer un questionnement).

Pour que la structure de votre dissertation apparaisse clairement, il vous est conseillé de séparer, par un astérisque ou par un intertitre, l'introduction de votre première partie, chacune de vos deux ou trois parties et votre dernière partie de votre conclusion.

3. Comment effectuer des citations

Votre travail doit être intégralement produit en fonction du cours pour lequel il est fourni : il est interdit de réutiliser dans un cours un texte que vous avez déjà soumis dans un autre cours.

Par ailleurs, comme le plagiat est sévèrement sanctionné par l'Université (voir à ce sujet <http://www.uottawa.ca/plagiat.pdf>), vous devez impérativement éviter de faire comme si vous étiez l'auteur de textes — phrase ou simple élément de phrase — que vous avez en réalité trouvés à diverses sources (encyclopédies, ouvrages, revues, Internet, etc.).

Par conséquent, chaque fois que vous intégrez à votre travail une idée qui ne vous appartient pas, prenez soin de faire de votre emprunt une citation, sauf si cette idée est de notoriété publique et figure par exemple dans la plupart des dictionnaires.

Le texte que vous citez doit être mis entre guillemets français. S'il comporte des guillemets, ceux-ci seront transformés, dans la citation, en guillemets anglais. (Exemple : « Il y a eu tout de suite une rafale de mitraille et l'homme a crié "Non!", comme toujours quand on meurt sans plaisir. ») Si votre citation dépasse trois lignes, elle sera composée en corps dix, à interligne simple et, sans guillemets, placée avec un retrait d'un centimètre par rapport à la marge de gauche.

Si la phrase d'un auteur est citée en partie et intégrée à votre propre phrase, placez le point après les guillemets fermants. (Exemple : Robinson se mit à « creuser une pirogue ».) Si la phrase est citée en entier sous la forme d'une proposition indépendante, placez-le avant les guillemets fermants. (Exemple : Certaines phrases de Tournier sont courtes : « Robinson se leva et fit quelques pas. »)

Accompagnez toute citation en langue étrangère d'une traduction en français. Celle-ci sera donnée dans une note avec le nom du traducteur ou la mention suivante : « C'est moi qui traduis. »

4. Comment intégrer une citation

Le texte que vous citez doit respecter l'organisation syntaxique de la phrase où il apparaît. Par exemple, si vous intégrez « Tenn, mon fidèle compagnon de traversée, m'est revenu. » en formulant cette phrase en discours transposé (style indirect), vous devez modifier ainsi les marques de la personne : Robinson annonce que « Tenn, [s]on fidèle compagnon de traversée, [lui] est revenu ».

Notez qu'une citation devant reprendre très exactement le texte original, toute modification doit apparaître entre crochets. Si vous ne reproduisez pas un ou plusieurs mots, cette coupure sera signalée par des points de suspension placés entre crochets. Exemple : Robinson annonce que « Tenn, [s]on fidèle compagnon [...], [lui] est revenu ».

5. Comment indiquer vos sources

Si votre professeur n'exige pas une autre méthode, appliquez celle qui suit.

Toute citation d'un auteur (privilégiez les sources premières : évitez les citations de seconde main, c'est-à-dire les textes d'un auteur cités par un autre auteur) doit être suivie d'un appel de note renvoyant à une note de référence. Tout titre d'ouvrage mentionné doit être suivi, à la première occurrence, d'un appel de note renvoyant à une notice bibliographique.

Les appels de notes seront placés avant toute ponctuation et avant les guillemets fermants pour les citations dans le corps du texte.

Placées au bas de chaque page, les notes seront composées en corps 10, à interligne simple. Leur numérotation sera continue du début à la fin de votre travail.

- Pour les livres, indiquez, dans l'ordre, prénom et nom de l'auteur, titre du livre en italique, traducteur (s'il y a lieu), lieu d'édition, éditeur, collection entre guillemets français, numéro dans la collection (s'il y a lieu : facultatif), année d'édition, année de la première édition entre crochets (s'il y a lieu), page(s). Tous ces éléments seront séparés par des virgules. Exemple :

Gilles Archambault, *Un après-midi de septembre*, Montréal, Boréal, coll. « Boréal compact », n° 60, 1994 [1993], p. 32-33.

Si un même livre est cité à de très nombreuses reprises dans votre travail, placez, après la première occurrence, la formule suivante :

Lise Fontaine, *États du lieu*, Montréal, l'Hexagone, coll. « Fictions », 1989, p. 75. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *ÉL*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

- Pour un texte paru dans un périodique, indiquez, dans l'ordre, prénom et nom de l'auteur, titre entre guillemets français, traducteur (s'il y a lieu), titre du périodique en italique, volume (s'il y a lieu), numéro, saison (s'il y a lieu), année, page(s). Tous ces éléments seront séparés par des virgules. Exemple :

Guy Sylvestre, « Les livres », *La nouvelle revue canadienne*, vol. III, n° 2, janvier-février 1954, p. 98.

- Pour un texte paru dans un ouvrage collectif, indiquez, dans l'ordre, prénom et nom de l'auteur, titre entre guillemets français, traducteur (s'il y a lieu), nom du directeur de l'ouvrage collectif suivi de la mention « (dir.) », titre de l'ouvrage en italique, lieu d'édition, éditeur, collection entre guillemets français, année, page(s). Tous ces éléments seront séparés par des virgules. Exemple :

François Rigolot, « La lecture du nom propre : histoire et théorie », Martine Léonard et Élisabeth Nardout-Lafarge (dir.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ éditeur, coll. « Documents », 1996, p. 19.

- Composez en italique les titres de livres, de revues et de journaux. Les titres d'articles, de poèmes, de nouvelles ou de chapitres seront entre guillemets français. Pour les livres, articles, poèmes, nouvelles et chapitres, seule la première lettre comportera une majuscule (ex. : *L'hiver de force*). Cependant, pour les noms de revues ou de journaux, vous respecterez la graphie de la raison sociale (ex. : *Le Devoir*, *Voix et Images*).

- Quand des citations qui se suivent sont tirées d'un même ouvrage, utilisez l'abréviation *Ibid.* pour la deuxième occurrence et les suivantes. Exemple : *Ibid.*, p. 23.

- Quand le même ouvrage est cité à plusieurs reprises, mais que les citations ne sont pas à la suite les unes des autres, procédez comme suit pour la deuxième occurrence et les suivantes : prénom et nom de l'auteur, *op. cit.*, page(s). Exemple : Janet Paterson, *op. cit.*, p. 38.

- Quand le même article est cité à plusieurs reprises, mais que les citations ne sont pas à la suite les unes des autres, procédez comme suit pour la deuxième occurrence et les suivantes : prénom et nom de l’auteur, *loc. cit.*, page(s). Exemple : Robert Major, *loc. cit.*, p. 40-41.

- Quand le nom d’un auteur apparaît dans deux notes qui se suivent, dans la deuxième, remplacez son nom par *Id.* Exemple : *Id.*, *Le fou solidaire*, Montréal, l’Hexagone, 1980.

- Quand plusieurs ouvrages d’un même auteur apparaissent dans les notes, n’utilisez plus *op. cit.* à partir de la deuxième occurrence de chacun des ouvrages, car il y aurait confusion. Procédez comme suit : prénom et nom, titre de l’ouvrage, page(s). Exemple :

Gilbert Langevin, *Le fou solidaire*, p. 20.

- Pour un livre ou un article en ligne dont il existe une version imprimée, procédez ainsi :

James H. Marsh, *The Canadian Encyclopedia*, 2^e édition, 4 vol., Edmonton, Hurting, 1988 [1985]. Aussi en ligne www.thecanadienencyclopedia.org

Pour un document en version électronique seulement, procédez ainsi :

Christian Milat, « Robbe-Grillet, Prométhée et Sisyphe écrivains », *@analyses*, dossier *Héroïsme et littérature, Héros sartriens et anti-sartriens*, <http://www.revue-analyses.org>, consulté le 12 octobre 2010.

Pour un site web, procédez ainsi : www.litterature.org/ [L’infocentre littéraire des écrivains québécois]

6. Comment présenter votre bibliographie

À la fin de votre travail, constituez votre bibliographie en reprenant toutes vos références, classées par ordre alphabétique des auteurs, dont le nom, cette fois, précédera le prénom. Veillez aussi à remplacer le folio d’un texte tiré d’un livre par le nombre de pages de l’ouvrage et celui d’un texte tiré d’un périodique ou d’un collectif par les pages de l’article ou du chapitre.